

Je suis ravi de tous vous voir aujourd'hui. Merci beaucoup d'être venus. C'est un plaisir de voir autant de collègues et de visages familiers.

Comme certains d'entre vous le savent, cet automne a marqué une étape importante pour la famille Graham. Mon fils a terminé ses études universitaires au printemps et a commencé son premier emploi à temps plein en septembre. C'est un grand moment, n'est-ce pas? Lorsque votre enfant entre dans le monde du travail, vous voulez qu'il le fasse avec enthousiasme et avec la conviction qu'il a des possibilités devant lui.

Mon fils a donc commencé le travail en septembre et vous ne serez pas surpris d'apprendre que j'ai profité de l'occasion pour lui parler de sa retraite. Il était très déconcerté! Pourquoi discuter de quelque chose qui ne se produira pas avant quarante ans? C'est bien sûr en raison de l'avantage de commencer tôt et de la force de la capitalisation.

Nous avons rempli les formulaires du régime à cotisations déterminées et discuté des avantages et des inconvénients du CELI par rapport au REER. Bien sûr, je ne suis pas planificateur financier, donc il ne s'agissait pas de conseils financiers, mais seulement de points positifs et négatifs.,

Nous avons ensuite abordé le RPC et la façon dont il s'intègre à notre régime de retraite au travail et à notre épargne. Il a alors compris ce qu'est le RPC – comme c'est mon fils, il ne travaille pas pour moi, donc il n'avait pas à faire semblant – mais il a vraiment saisi ce que le RPC offre. Ce qui a particulièrement trouvé écho chez lui, à 22 ans, c'est la notion d'équité entre les générations.

Le RPC, la réforme du RPC et Investissements RPC englobent beaucoup de choses, comme le fait de sortir les aînés de la pauvreté et de s'assurer que les travailleurs de demain ne paient pas les factures d'hier.

Cet équilibre entre la sécurité des régimes de retraite pour nos parents et les occasions qui s'offrent à nos enfants est l'une des grandes réussites du Canada et n'est pas le fruit du hasard.

C'était il y a près de trente ans, des dirigeants de tout le pays ont eu le courage d'agir. C'est cette histoire que je veux vous raconter aujourd'hui. Beaucoup d'entre vous la connaissent déjà, mais il est important de ne pas oublier la réforme du RPC et la création d'Investissements RPC. Je suis bien conscient que ce n'est peut-être pas au sommet des priorités de tout le monde d'écouter un exposé sur l'histoire des régimes de retraite, mais croyez-moi, c'est passionnant. Plus sérieusement encore, c'est une véritable réussite en matière de politique publique. Revenons donc au début, à la création du RPC.

Le RPC a été créé dans les années 1960 pour répondre à une crise de pauvreté chez les aînés.

Pensez à ceux qui prenaient leur retraite à cette époque, des gens qui avaient vécu la Première Guerre mondiale, la Grande Dépression et la Seconde Guerre mondiale, tous des événements

qui les avaient empêché d'épargner. Au moment de quitter le marché du travail, ils n'avaient pas accumulé assez d'épargne pour vivre leur retraite dans la dignité.

La solution a été simple : créer un régime de retraite fondé sur le principe de la répartition. L'argent versé par les travailleurs allait directement aux retraités. Au début, ce modèle fonctionnait bien. Il était peut-être même trop généreux pour les premiers retraités, mais le taux de pauvreté chez les aînés a commencé à baisser, et cela en pleine évolution démographique.

La démographie est comme un train de marchandises au ralenti : une fois lancé, il est très difficile de l'arrêter. Les familles étaient moins nombreuses. Les gens vivaient plus longtemps aussi, ce qui est un net avantage, mais qui a fini par fragiliser le régime fondé sur le principe de la répartition.

Dans les années 1960, il y avait 7,7 travailleurs pour chaque retraité. Dans les années 1990, le ratio était de 5,5 pour 1. Aujourd'hui, il est à environ 3,4 et tombera à trois d'ici quelques années. Si trop peu de travailleurs cotisent, le régime fondé sur le principe de la répartition ne peut pas suivre.

En 1995, l'actuaire en chef du Canada en 1995 a affirmé que si aucune mesure n'était prise, le RPC serait épuisé d'ici 2015. Pour maintenir le régime à flot, il aurait fallu que les taux de cotisation grimpent à 14 %. Que s'est-il passé alors? Le Canada a réagi. Certaines personnes dans cette salle ont même participé à ce changement. Ce qui rend cette histoire remarquable, c'est que le gouvernement fédéral et les provinces ont pris leurs responsabilités et n'ont pas cédé à la tentation d'une solution à court terme. Ils ont travaillé ensemble pour régler le problème.

Il ne faut pas oublier que le RPC est une structure fédérale-provinciale. Les provinces et le gouvernement fédéral ont travaillé main dans la main. Des dirigeants de tout le pays, de tous les partis et de tous les ordres de gouvernement se sont assis ensemble et ont pris des décisions difficiles et impopulaires dont les avantages ne se feraient sentir que bien après la fin de leur carrière. Cela a demandé du courage et beaucoup de coopération. Ils ont augmenté les cotisations, légèrement réduit les prestations et créé Investissements RPC, l'institution que j'ai le privilège de diriger.

Imaginez la controverse qu'a pu susciter à l'époque la prise de décisions si impopulaires auprès des électeurs. C'est vraiment remarquable.

Ils l'ont fait avec les trois objectifs politiques suivants en tête :

1. Assurer la viabilité financière à long terme du RPC.
2. Éviter l'incidence de la volatilité sur les taux de cotisation et de prestation.
3. Réduire autant que possible l'iniquité entre les générations.

Ce processus a mené à une conception simple, mais puissante : un portefeuille d'actifs, soit la Caisse du RPC, qui pouvait être investi de manière professionnelle dans le seul but de renforcer la viabilité économique et la résilience du RPC. C'est ce qui a donné naissance à Investissements RPC, un gestionnaire de fonds professionnel et indépendant, chargé d'investir ces sommes sans influence politique.

Aujourd'hui, le régime est sûr et stable, à tout le moins pour les 75 prochaines années. L'équité entre les générations s'est considérablement améliorée et nous disposons d'un régime sur lequel nous pouvons compter. Sans cette réforme, les jeunes Canadiens d'aujourd'hui, comme mon fils, comme vos enfants, paieraient non seulement pour leur propre retraite, mais aussi pour celle de leurs parents.

Le Canada possède maintenant un régime national de retraite considéré comme la référence mondiale.

Ces réformes étaient audacieuses, mais une bonne politique n'a de valeur que si elle fonctionne bien en pratique. C'est là qu'Investissements RPC entre en jeu. Depuis sa création, Investissements RPC a fait croître la Caisse du RPC à 731 milliards de dollars. Environ 500 milliards de ce montant – et je le répète – 500 milliards proviennent du revenu de placement gagné partout dans le monde, mais qui reviennent ici, au Canada, sous forme de prestations de retraite dépensées par les retraités et leur famille à travers le pays.

Plus tôt cette année, nous avons été classés deuxième fonds de retraite le plus performant au monde au cours des dix dernières années.

On me demande parfois, et peut-être qu'on me le demandera encore, si cela signifie que nous recherchons le rendement à tout prix. La réponse courte est non. Notre mandat est de maximiser les rendements sans risque excessif de perte. Cela signifie que nous nous concentrons sur une performance à long terme en mesure de soutenir la durabilité du régime; nous ne cherchons pas à battre les indices publics à court terme.

Nous visons à bâtir un portefeuille résilient, adapté à une large gamme de conditions macroéconomiques et conforme aux objectifs de politique pour lesquels Investissements RPC a été créé. Nous ne cherchons pas à tout prix à suivre les dernières tendances sur les marchés; nous ne l'avons jamais encore fait. En fait, en ce moment, nous ne suivons pas les marchés boursiers américains, que nous jugeons trop concentrés dans un petit nombre d'entreprises technologiques. Si nous les suivions, nous exposerions la Caisse à un risque de concentration excessif.

L'an dernier seulement, le Régime de pensions du Canada a versé 61 milliards de dollars à 6,6 millions de Canadiens. Pour beaucoup d'entre eux, ces chèques mensuels constituent la principale source de revenu de retraite. Pour une personne ayant gagné environ 50 000 \$ par année durant sa carrière, le RPC représente aujourd'hui environ 57 % de son revenu de retraite. Et rappelons-le, cela concerne la majorité des Canadiens.

Je tiens particulièrement à insister sur une chose : lorsque les Canadiens reçoivent leurs prestations du RPC, c'est de l'argent qu'ils ont gagné. Parce que lorsque vous voyez la ligne « RPC » sur votre chèque de paie, ce que vous obtenez en retour, c'est une promesse : la promesse que lorsque vous prendrez votre retraite, vous recevrez une pension protégée contre l'inflation, que vous toucherez aussi longtemps que vous vivrez, même si cela doit être jusqu'à 110 ou 120 ans. Nous savons que les Canadiens craignent de survivre à leurs économies, mais sachez que vous ne survivrez pas à vos prestations du RPC. Notre mission à Investissements RPC est de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour honorer cette promesse de retraite faite à 22 millions de Canadiens.

À l'échelle mondiale, la solidité de notre régime se démarque encore plus. Aux États-Unis, par exemple, la Sécurité sociale, toujours un régime à répartition après 90 ans, devrait faire face à l'insolvabilité d'ici 2033 si aucune modification n'est apportée aux taux de cotisations et de prestations.

Au Canada, la collaboration entre les différents ordres de gouvernement en 1997 a permis de créer un RPC doté d'un horizon de solvabilité de 75 ans ou plus. Plusieurs pays se demandent comment le Canada a pu réussir cela.

C'est une réussite dont nous pouvons tous être fiers. Par contre, ce n'est pas le moment de nous reposer sur nos lauriers ni de financer les dépenses d'aujourd'hui avec les prestations de demain.

J'aimerais maintenant aborder nos activités d'investissement au Canada.

Bien que nous investissions à l'échelle mondiale, nous investissons aussi au pays et cherchons à accroître notre portefeuille canadien.

Nous détenons 12 à 13 % de notre portefeuille ici, soit environ 120 milliards de dollars, et cela génère d'excellents rendements. Lorsque le Canada offre de bonnes occasions, nous répondons présents. Vous croisez probablement sur votre chemin nos investissements canadiens chaque jour : 407, A&W, Dollarama, Shopify. Nous soutenons le plus grand producteur d'énergie du Canada, Canadian Natural, depuis plus de dix ans et finançons les infrastructures de l'avenir, comme le centre de données actuellement en construction à Cambridge.

En ce moment, nous travaillons activement sur des projets liés à l'énergie, un secteur qui nous intéresse depuis toujours, et sur l'infrastructure numérique, essentielle pour l'avenir.

Nous ne sommes pas les seuls. J'ai reçu plus d'appels au cours des six derniers mois de la part d'investisseurs internationaux curieux d'investir au Canada, car ils en voient le potentiel. Voici ce que j'ai appris en travaillant avec les plus grands investisseurs au monde : le capital est fluide et opportuniste. Il suit toujours la voie la plus facile, vers des économies bien gérées, stables, prévisibles et transparentes, vers des marchés unifiés qui réduisent ou éliminent la résistance.

C'est pourquoi je suis si enthousiaste par ce qui se passe actuellement au Canada : des décideurs politiques de toutes allégeances, aux échelons fédéral et provincial, travaillent ensemble pour exploiter le potentiel du pays.

Je suis convaincu qu'ils peuvent y arriver, parce qu'ils l'ont déjà fait en 1997, avec les réformes originales du RPC.

Investissements RPC résulte de l'unité nationale. Les Canadiens ont 500 milliards de dollars de revenus de placement pour le prouver, et ce montant continue de croître. Voilà la valeur de l'unité : 500 milliards de dollars, en croissance. Si le Canada parvient à faire preuve d'unité et de concertation, les capitaux afflueront et soutiendront le développement du pays, non pas en raison du discours ou de l'émotion ambiante, mais parce que le capital se dirige naturellement vers les marchés efficaces. Cette unité et cette concertation permettront de lancer les grands projets nationaux dont le Canada a besoin, dans lesquels les investisseurs nationaux et internationaux, dont nous sommes, sont impatients d'investir.

J'aimerais terminer sur une note optimiste :

le régime de retraite du Canada fonctionne bien parce qu'il y a près de trente ans, des dirigeants ont eu le courage d'agir avec discipline et de montrer une vision à long terme. Ils ont pris des décisions dont les bénéfices ne leur appartiendraient pas à eux, mais plutôt aux générations futures.

Ce courage et cet esprit de coopération ont permis au Canada de bâtir quelque chose que peu de pays possèdent : un régime national de retraite stable, solvable et respecté dans le monde. Pour revenir à notre point de départ, nous avons mis le pays sur la voie de l'équité entre les générations.

Les Canadiens peuvent désormais envisager l'avenir avec confiance, sachant que le financement de leur retraite est assuré, non seulement aujourd'hui, mais pour les décennies à venir. Mon rôle n'est pas de tout réinventer; il consiste plutôt à perpétuer la discipline des réformateurs de 1997, de renforcer le régime sur lequel les Canadiens comptent aujourd'hui et de le sécuriser pour les générations futures.

Le Canada a résolu la crise de la viabilité du régime de retraite. C'est une réussite nationale.

Cela montre ce que nous pouvons accomplir lorsque nous travaillons ensemble et mettons la priorité sur les solutions à long terme.

C'est un accomplissement dont chaque Canadien peut être fier et sur lequel chaque génération peut compter.

Merci.